

Image not found or type unknown



Assignation au tribunal par la régie

Par **pac38**, le **17/03/2011 à 20:07**

Bonjour,rnj'occupais un appartement neuf avec ma femme et ma fille agée de 2 ans rnnous avons toujours payer notre loyer,durant les 6 mois occupés;rnrnnous avons quitté cet appartement propre ,les trous bouchés,rnla régie nous assigne au tribunal et nous réclame 3300 euros pour réparationsrn*remplacement de toutes les moquettes des chambres(les meubles ont laissé des traces)rn*rajout de carrelages dans la cuisine (aucun carreau abimé)rn*peinture complete dans la cuisine,le salonrnmmerci d'avance

Par **mimi493**, le **17/03/2011 à 21:07**

Que dit l'EDL de sortie ?